

**SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL EN DATE DU MARDI 6 DÉCEMBRE 2022**

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	13
DELIBERATION N° 2022-035	

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à neuf heures, se sont réunis aux Adrets-de-l'Estérel 83600, au sein de la salle des fêtes de la Mairie, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 30 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Président du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) et Maire de Théoule-Sur-Mer.

PRÉSENTS :

Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA – Guillaume DECARD - Jean-Pierre KLINHOLFF - Michel FLEURY - Eve STEINMETZ – Isabelle MARTEL - Charles MARCHAND - Mireille ANILLO – Martine BOUVARD
Maxime GRILLET

REPRÉSENTÉS : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Jean-François MOISSIN donne pouvoir à Mireille ANILLO
Jean-Luc RICHARD donne pouvoir à Georges BOTELLA

ABSENT :

Michel FELIX

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christophe CHIOCCA

..... *

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Le budget supplémentaire a une double vocation :

- Reprendre les résultats de l'exercice antérieur,
- Ajuster les crédits de l'exercice en cours.

Le budget supplémentaire de l'exercice 2022 s'équilibre à 1.790.793,68 € en investissement et à 84 575.47 € en fonctionnement.

Section d'Investissement (en €)	
Dépenses	
Propositions nouvelles	737 048,08
Restes à réaliser de 2021	1 053 745,60
Total	1 790 793,68
Recettes	
Propositions nouvelles	8700
Excédent antérieur reporté	94 641,79
Reste à réaliser de 2021	1 687 451,89
Total	1 790 793,68

Section de Fonctionnement (en €)	
Dépenses	
Propositions nouvelles	84 575,47
Total	84 575,47
Recettes	
Propositions nouvelles	83 865,99
Excédent antérieur reporté	709,48
Total	84 575,47

Préambule : Le Syndicat depuis le 10 août dernier avec l'avènement de son nouveau Président Monsieur Georges BOTELLA a subi une importante restructuration aussi bien en termes de finances, de communication, que sur le point de vue organisationnel afin de pouvoir tendre vers l'obtention du label Grand Site de France en 2024.

1) Reprise des résultats de l'exercice 2022

L'affectation des résultats 2021 a été approuvée par délibération n°2022-015 du 24 juin 2022. Pour mémoire, pour la section de fonctionnement, le résultat de l'exercice est déficitaire pour un montant de 8.985,37 € et le résultat de clôture s'élève à 709,48 €.

Concernant la section d'investissement, les restes à réaliser 2021 reportés en 2022 s'élèvent en dépenses à 1 053 745,60 € et en recettes à 1 687 451,89 €. Le solde d'exécution de 2021 de cette section est excédentaire pour s'établir à 94 641,79 €.

2) Ajustement des crédits 2022

2- 1 Mouvements d'ordre

Les mouvements d'ordre sont des jeux d'écritures s'équilibrant en dépenses et recettes, affectant la section de fonctionnement et/ou celle d'investissement. Ils permettent de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif du Syndicat sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

Il convient d'annuler le report de 20.000 € correspondant aux frais d'études naturalistes de l'opération 939 « Maison de la Duchesse ».
Le budget supplémentaire 2022 est équilibré en recettes et dépenses.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité des membres, le budget supplémentaire 2022 du S.M.G.S.E.

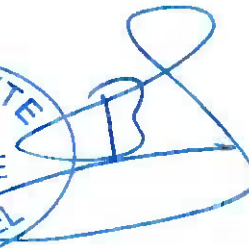
La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var et publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXPEDITION CONFORME

Les Adrets-de-l'Estérel, le 06 décembre 2022

LE PRÉSIDENT
SYNDICAT MIXTE
DU
GRAND SITE
DE L'ESTEREL



Georges BOTELLA

Aucun mouvement d'ordre n'affecte les sections pour ce BS.

2 - 2 Section de fonctionnement

En recettes, il convient de rajouter un crédit supplémentaire de 84 575,47 €. Une participation complémentaire est demandée aux Communes pour un montant de 73 568,14 € pour couvrir l'augmentation du coût de l'entretien de débroussaillage des pistes DFCI dû en grande partie à l'indexation des prix des matières premières sur l'inflation qui entraîne une hausse des prix à la consommation de 6.2 % en octobre 2022 et des charges de fonctionnement. **Il est à noter que, lors de la Commission d'Appel d'Offres du 3 mai 2022, les membres ont attribué l'ensemble des lots de ce marché actant ce surcoût, à voix délibérative.**

En dépenses, les crédits du chapitre 012 (charges de personnel) font l'objet d'une inscription complémentaire de 54 308,02 € pour ajuster les dépenses du personnel à la suite de la réorganisation du Syndicat et notamment du recrutement de 5 postes courant de l'année 2022 passant de 2 agents à 7 agents, soit un taux de masse salariale annuel relativement faible d'environ 9 %.

Sur le chapitre 011 (Charges à caractère général), il convient de rajouter des crédits à hauteur de 78 926,10 € pour notamment :

- Indemnités accessoires des agents du Syndicat de l'Eau du Var Est (de janvier 2022 au 30 juin 2022) enregistrés au 6218 (autre personnel extérieur)
- L'achat de prestations DFCI - ONF (débroussaillage)
- Frais de location du nouveau siège du Syndicat
- Dépenses de fluides (siège)
- Frais d'installation (fournitures administratives)
- Communication (plateforme de marque, plaquette, site)
- Assurance des locaux
- Frais d'agences (honoraires pour le nouveau siège)
- Mise en place d'un contrat de nettoyage des locaux (siège)

Sur le chapitre 65 (Autres charges de gestion courante), il convient de réduire les crédits relatifs aux indemnités des élus de 12 000 euros, ainsi que les autres charges de gestion courante pour un montant de 40 000 €. En effet, ces crédits ont été surévalués au moment de la prévision du budget primitif.

Enfin, les crédits du chapitre 66 (Charges financières) sont à réajuster pour un montant de 750 euros.

2 - 3 Section d'investissement

Les subventions accordées pour des programmes antérieurs à 2020 ont fait l'objet d'un courrier d'abandon auprès des financeurs en vue d'un apurement des comptes. Certaines conventions pouvant faire l'objet de prorogation, les montants des subventions attendues seront réexaminés au BP 2023.

En dépenses, il convient notamment d'inscrire des crédits à hauteur de :

- 114 795 € pour les itinéraires : opération 945
- 15 600 € pour les sites emblématiques : opération 947
- 1 945 € pour l'étude structure pré-travaux obligatoire du Pont du pigeonier, piste DFCI H23 Charretiers sur la commune de Saint-Raphaël
- 7.032 € pour des acquisitions de matériel, de bureaux, matériels informatiques qui dépassent les prévisions du budget primitif
- 369 € de mise aux normes incendie des nouveaux locaux du Capitou.

FONCTIONNEMENT DEPENSES					FONCTIONNEMENT RECETTES													
Chapitre	Article - Libellé	Article - Code	Article - Libellé	REALISATION 2021	RP 2022 voté	Total réalisé net	Reste à réaliser	NS 2022	Chapitre	Libellé	Article - Code	Article - Libellé	REALISATION 2021	RP 2022 voté	Total réalisé net (ML)	Reste à réaliser	NS 2022	
002	002			797 200,00	918 200,00	6 000,00	244 300,00		002	002					0,00	0,00	709,48	
01	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS								013	Report résultat de fonctionnement 2021				100,00				
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS								24	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
6041	Achats études PFSAP			3 364,84					74718	Autres			37 200,00	1 138 533,28	774 667,71	358 859,57		
6042-020	Achats PS AWS								74719	Autres			39 200,00	292 615,25	101 048,00	191 579,25		
6042-8	Achats PS AWS amortissements DFC								74720	Régions			0,00	151 405,00	11 304,50	140 104,50		
6043	Achats de mat.élec.& trav.			4 441,01					74721	Départements			0,00	39 200,00	0,00	39 200,00		
6052	Electricité			6 56,27					74749	Autres communes			3 720,00	655 294,00	655 294,00	0,00		
6052Z	Carburants			212,71					74786	Participations communes MCD 2020						11 018,23	11 018,23	
6053	Alimentation			1 000,00					7471	Budget Communautaire et Fonds structurels						0,00		
6053Z	Autres fournitures non stock.			43,7														
60632-02	Fournitures de petit équipement			2 000,00														
60632-d	Vêtements de travail																	
6064	Fournitures administratives			2 000,00														
61	SERVICES EXTERIEURS								75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
6122	Location voiture de service								758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
6123	Locations immobilières			5 213,30					758	Produits divers de gestion			1 230,84	3 500,00	2 223,61	1 276,39		
614	Charges locatives								77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
61521-8	Entretien terrains								778	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
61521-020	Entretien Autres bâtiments																	
61523	Entretien réparations voiries																	
61524-01	Bois et forêts																	
61524-020	Matériel roulant																	
6156	Maintenance																	
616	Multirisques																	
6168	Autres primes assurance																	
617	Etudes et recherches																	
6182	Documentation générale et tech																	
6184	Versements à organismes de formation																	
6185	Autres frais divers																	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS																	
6222	Honoraires agence																	
6228-020	Honoraires audit financier																	
6228-020-1	Rémunération Honoraires																	
623	publicité pub																	
6235	Cheques graphiques et imprime																	
624	transport de biens																	
625	Voyages et déplacements																	
626	Frais de télécommunications																	
627	Services bancaires																	
6281	Concours divers (cotisations)																	
6283	Frais de nettoyage des locaux																	
6312	Autres services extérieurs																	
6312	Taxes foncières																	
6313	Autres impôts locaux																	
63	CHARGES PERSONNELLES																	
6312-020-1	Cotisations versées au F.N.A.L																	
6334-020-1	Cotisations au centre national de gestion FF																	
6338-020-1	Autres Impôts																	
64	CHARGES DE PERSONNEL																	
6411-020-01	Rémunération principale théorique																	
6411-020-1	NBI/STP																	
6412	Perso étudiant, indemnité inf																	
6413-020-01	Rémunérations non tit																	
64138-020	Autres indemnités non tit																	
64138-020-01																		
6451-020	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.																	
6451-020-01																		
6453-020-01	Cotisations aux caisses de res																	
6453-020																		
6458	Fonds nat de compensation																	
6475	Médecine du travail, pharm																	
6488-020	Autres charges tickets resto																	
6488-020-01																		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE																	
6510-01	Redevances concessions, brevets, licences																	
6510-020	Indemnités édue																	
6531-020	Cotisations de retraite																	
6533-020-01																		
6534-020-01																		
6535	Frais de formation																	
6588-020	Autres																	
6588-020-01																		
66	CHARGES FINANCIERES																	
6611-020	Intérêts réglés à l'échéance																	
6611-01																		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES																	
6718	Intérêts - rattachement des intérêts usés																	
673	Tires assurés																	
002	TOTAL DEPENSES REELISES			7 700,00	1 311 869,38	943 908,81	189 978,57		002	TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT			0,00	3 749,51	741 106,64	244 548,48	84 525,47	
002	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT restant à réaliser							272 959,56	002	TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT restant disponibles								445 691,56
002	TOTAL GENERAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT							272 959,56	002	TOTAL GENERAL des RECETTES de FONCTIONNEMENT								445 691,56

Accusé de réception en préfecture
083-258301555-20221206-2022-035-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022